

# L'expérience au service du développement des compétences professionnelles de l'infirmier anesthésiste.

École d'infirmier anesthésiste de Montpellier

Promotion 2013-2015

VIGNESSOULE Maxime

## **RÉSUMÉ**

Avec l'introduction de la notion de compétence dans la formation initiale conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (IADE), les notions de construction et de développement de ces compétences font l'objet de nombreuses discussions.

Plusieurs phénomènes et outils entrent en jeu : dès lors, quelle peut-être la place de l'expérience de chacun dans le développement de ses compétences ?

C'est à cette question que ce travail tente d'apporter des pistes de réponses, ceci dans le but de justifier la valorisation de l'expérience professionnelle des infirmiers anesthésistes

## **MOTS-CLÉS**

Compétences professionnelles ;  
développement ; expérience  
professionnelle ; anesthésie.

## **INTRODUCTION**

L'obtention du diplôme d'état d'infirmier anesthésiste est soumise à l'acquisition de sept compétences depuis la parution du

nouvel arrêté de formation en date du 23 juillet 2012, plaçant les compétences professionnelles au cœur de la pratique.

Le milieu médical, et plus particulièrement celui de l'anesthésie-réanimation, est en constante évolution raison pour laquelle les professionnels sont dans l'obligation de voir leurs pratiques évoluer, et par conséquent de développer leur niveau de compétence.

Ces changements, imputables aux nouvelles données scientifiques en matière d'anesthésie-réanimation, s'opèrent progressivement. Plusieurs questions émergent ainsi, et notamment concernant l'impact de l'expérience professionnelle sur le développement des compétences.

D'une situation particulière, la préparation du plateau d'induction par un infirmier anesthésiste, plusieurs thèmes principaux ont été identifiés et constituent le point de départ de ce mémoire où il sera question de l'intérêt de l'expérience dans le développement des compétences professionnelles.

## MÉTHODE

Dans le but de trouver des pistes de réponses à la thématique de ce travail, plusieurs étapes ont été nécessaires.

Dans un premier temps et pour permettre une enquête de qualité et ainsi obtenir du matériel exploitable, il était nécessaire de donner un cadre à ce travail par l'utilisation de données existantes sur les thèmes principaux de la problématique.

Concernant l'expérience professionnelle un article d'Yves SCHWARTZ qui s'est intéressé aux questions du travail a été choisi : « l'expérience est-elle formatrice ? »<sup>1</sup>.

Concernant les compétences professionnelles, c'est un document écrit par Pierre PASTRÉ, père de la didactique professionnelle, dans le cadre d'une participation à un ouvrage qui a été retenu<sup>2</sup>.

Enfin, et pour finir de poser le cadre de mon mémoire, j'ai décidé de détailler l'induction anesthésique par l'intermédiaire d'un article émis par la SFAR, société savante et référence française en matière d'anesthésie et de réanimation.

---

<sup>1</sup> SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice ? », *Éducation Permanente*, n°158 2004-1, p. 11-23

<sup>2</sup> WEILL-FASSINA A., PASTRÉ P. (2004), « Les compétences professionnelles et leur développement », in, Falzon Pierre (dir.), *Ergonomie*, Paris, Puf, p. 213-231

Dans un deuxième temps, une enquête auprès de professionnels a été réalisée. Le but étant de réaliser un travail qualitatif et non quantitatif, quatre entretiens semi-directifs nécessitant la confection d'une grille d'entretien ont été menés auprès de quatre IADE différents. Le critère de l'ancienneté a été retenu étant donné le thème du mémoire. Ainsi, deux IADE ayant moins de cinq ans de diplôme et deux IADE ayant plus de dix ans de diplôme ont été interviewés.

L'analyse des résultats a été rendue possible par l'enregistrement des entretiens après consentement des personnes interrogées, et par la confection de deux nouveaux outils : un cahier de verbatim des entretiens et une grille d'analyse.

## RÉSULTATS

Les résultats sont classés selon six catégories définies au préalable lors de l'élaboration de la grille d'analyse.

Il apparaît clairement que les professionnels assimilent une partie de leur pratique à une routine. Cependant ce ne sont pas les IADE les plus expérimentés qui en parlent le plus en ces termes, mais bien ceux étant les plus récemment diplômés.

Au sujet des notions de savoirs investis et savoirs formels décrits par Schwartz, tous

les IADE décrivent l'importance de la théorie dans leur pratique.

Les savoirs investis ont également été mentionnés, mais plus dans l'idée d'apprentissage par la pratique et par le temps.

Ensuite, l'importance du vécu de chacun dans le développement des compétences est analysée différemment selon l'ancienneté des IADE : ce sont les plus anciens qui mettent le plus en avant l'importance de leur expérience antérieure d'infirmier par rapport aux plus jeunes.

Sur le thème de la compétence, trois infirmiers anesthésistes sur les quatre interrogés ont utilisé des termes nombreux renvoyant à des pratiques standardisées et s'appuyant donc sur des preuves ou recommandations scientifiques.

Dans l'enquête, la prise de conscience du développement des compétences est un phénomène relaté par les deux IADE les plus anciens, tandis que rien n'a permis de le mettre en évidence chez les deux plus jeunes.

Ce résultat est transposable à la dernière catégorie, l'automatisation des compétences.

## **DISCUSSION**

Il a été difficile de trouver des pistes de réponses à l'ensemble de la problématique de ce travail.

En effet, la situation d'appel et par la suite la question complexe de la problématique ciblaient une situation particulière en l'occurrence la préparation du plateau d'induction. Au cours de la recherche conceptuelle et par la suite lors des entretiens, il est apparu difficile de focaliser la recherche sur une compétence particulière (l'anticipation) et sur une procédure particulière.

Pour autant, et suite à une enquête de qualité, l'ensemble des résultats permet d'avancer l'idée que l'expérience participe en effet au développement des compétences sans en être la seule responsable.

De même, il ne semble pas que certaines expériences puissent être un frein au développement des compétences dans le sens où l'expérience est faite de tout ce qui constitue un individu.

L'expérience de quelqu'un prenant racine dans le vécu de chacun, elle ne dépend pas d'un lieu, d'une spécialité, de personnes particulières. Et pour cette raison elle accompagne les professionnels et s'enrichit tout au long d'une carrière.

Dès lors, quelle pourrait être la place à donner aux infirmiers anesthésistes considérés comme expert ? Quels pourraient-êtré les différents moyens de valoriser cette expérience ?

Plusieurs idées peuvent être évoquées outre une valorisation financière. Par exemple la création de poste de référents au sein des blocs en fonction des aptitudes de chacun, la participation à des travaux de recherche, l'implication dans la réflexion et la prise de décision sur les changements à apporter dans l'organisation des soins etc.

Autant de perspectives à explorer dans le but de mettre en avant l'expérience de chacun et donc leur niveau de compétence.

## **CONCLUSION**

Si l'expérience ne permet pas à elle seule le développement des compétences, elle y participe grandement.

La nuance entre « permettre » et « participer » réside dans le fait qu'elle n'en est pas le seul déterminant : il est important de prendre en compte l'importance de la théorie enseignée en formation et pour laquelle chaque professionnel est tenu de se mettre à jour, mais également des méthodes de développement didactiques telles que le débriefing ou la simulation.

Si l'on considère l'expérience professionnelle comme un tout regroupant le vécu, l'historique, l'ancienneté, toutes les situations auxquelles chacun est exposé, elle permet une adaptation aux

situations et de déplacer sa vigilance sur des niveaux plus élevés de compétence.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### ARTICLES

- SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice ? », *Éducation Permanente*, n°158 2004-1, p. 11-23.
- HATCHUEL A., WEILL B. (1994), « L'expert et le système, suivi de quatre histoires de systèmes –experts » *Revue française de sociologie*, n°35-1, p. 137-139.

### OUVRAGE

- FALZON P. (2004) *Ergonomie*. Éditions Puf.

### DOCUMENTS EN LIGNE

- Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste.  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026230199>  
consulté le 3 novembre 2014.
- Conférence de consensus de décembre 1992, actualisation 1999 « Recommandations pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie ».  
[http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/sfar/1999\\_antibiotiques\\_SFAR.pdf](http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/sfar/1999_antibiotiques_SFAR.pdf)  
consulté le 8 décembre 2014.
- Bazin J.-E., Vignaud M., Petit A., Futier E., 2008 « L'induction anesthésique », Congrès national d'anesthésie et de réanimation.  
[http://www.sfar.org/acta/dossier/archives/ca08/html/ca08\\_19/ca08\\_19.htm](http://www.sfar.org/acta/dossier/archives/ca08/html/ca08_19/ca08_19.htm) consulté le 25 janvier 2015.
- Dictionnaire français Larousse.  
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rituel/69585> consulté le 29 avril 2015.